

Préambule au CE Siège du 20 juin 2016

La journée de mobilisation du 14 juin a été une réussite. La manifestation à Paris a réuni un million de personnes toujours aussi déterminées. L'opposition au projet de Loi reste majoritaire en France. Selon le tout récent sondage de Ouest-France, après 4 mois de contestation, 60% des français continuent de rejeter la Loi El Khomri.

En cause, l'inversion de la hiérarchie des normes, les référendums d'entreprise, les accords dits de préservation et de développement de l'emploi, les licenciements économiques, la médecine du travail, le remboursement des indus par les privés d'emplois. Bref, le programme du Medef clés en mains : comment faciliter les licenciements, baisser le coût du travail, augmenter la flexibilité...

Pourtant la plupart des médias, à commencer par le JT de France 2, choisissent systématiquement de mettre l'accent sur les violences en marge des manifestations, selon un scénario désormais bien connu :

1 - Le mouvement s'essouffle, il n'y a presque plus de grévistes, c'est son chant du cygne.

2 - Il y a eu des exactions allant jusqu'au saccage de l'hôpital des enfants malades dont les syndicats, et en premier lieu la CGT, seraient responsables et blablabla.

Problème à FTV : ce 14 juin 2016, les cadreurs planifiés sur le 20h de France 2 ont décidé de se mettre en grève et d'aller manifester Place d'Italie.

Malaise au 20h. On imagine aisément qu'un journal en mode dégradé ou en mono caméra serait assez peu conciliable avec le discours officiel sur l'essoufflement du mouvement...

Qu'à cela ne tienne, la direction décide de réquisitionner les cadreurs de France 3 pour les transférer sur le plateau du 20h de France 2.

Indignés par la manœuvre visant à occulter la grève de leurs collègues, les cadreurs de France 3 décident alors de se mettre en grève à leur tour. « *Pas question* » leur rétorque la direction, au prétexte qu'ils ne se sont pas déclarés grévistes à leur prise de service... Ben tiens...

Voilà donc comment M. Pujadas et Mme Saint-Cricq ont pu tranquillement deviser sur l'essoufflement du mouvement : en étant filmés par des techniciens auxquels on aura interdit d'exercer leur droit de grève...

Voilà comment, parfois, s'écrit l'histoire sur notre belle télévision de service public.

Paris,
20 juin 2016